

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 77 Formation à la neutralité			
Code	PEPS3B77PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Un module de 20h en conformité avec le décret du 17/12/2003 vise à fournir le complément de formation qui permet aux étudiants de postuler dans l'enseignement organisé par la Communauté Française Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Sensibiliser les étudiants à adopter une posture la plus neutre possible.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B77PSA Formation à la neutralité

20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 0 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B77PSA Formation à la neutralité

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation à la neutralité			
Code	12_PEPS3B77PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce module de 20h, en conformité au décret du 17/12/2003, vise à fournir le complément de formation qui permet aux étudiants de postuler un emploi dans l'enseignement organisé par la Communauté Française Wallonie-Bruxelles de Belgique.

En outre, ce module de cours vise à explorer de façon critique le concept de neutralité et ce qu'il engage, sur le terrain, comme posture enseignante.

Enfin, ce module de cours vise à introduire la portée du décret de 2003 dans l'économie générale du paysage scolaire de la Communauté française de Belgique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Après une présentation du cadre décretaal dans lequel se situe cette formation à la neutralité et une première approche des concepts clés autour desquels s'articulera le processus réflexif à l'œuvre dans la formation, les étudiants seront amenés à se saisir de situations (vécues en stage ou relatées dans la littérature) afin de les explorer du point de vue critique qui anime le cours. Ces explorations individuelles seront partagées aux autres étudiants du séminaire afin de susciter une réflexion collective et ainsi progresser ensemble dans la compréhension des enjeux « philosophiques » et pratiques de l'exigence de « neutralité » pour l'enseignant actif au sein de sa communauté scolaire (avec ses élèves, les parents des élèves et les membres de l'équipe éducative).

Démarches d'apprentissage

Le module explorera "la neutralité" à partir de l'examen :

- des textes décrets concernés,
- des grands textes fondateurs de la démocratie,
- de situations pratiques concrètes.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant est disponible pour répondre aux questions des étudiants.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Décrets, textes, articles disponibles sur Connect'ed.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- L'évaluation de cette UE est binaire : ou bien l'UE est validée ("s") ou bien elle ne l'est pas ("e").
- La validation de l'UE repose sur : - la présence effective (participation réelle aux séances de cours) ; - la présence active (inscription dans une démarche de production et de partage d'un travail critique et réflexif) ; - le dépôt d'un travail présentant l'état des lieux de sa recherche et sa mise en dialogue avec un ou plusieurs travaux présentés oralement par un étudiant participant aux séminaires.
- Toute absence à une ou plusieurs séances de cours devra faire l'objet d'un travail compensatoire dont le contenu et les modalités seront, sur initiative de l'étudiant(e), discutés avec le titulaire de l'UE.
- Tout manquement à un des éléments présentés ci-dessus entraînera de facto la non-validation (attribution de la « note » « e ») de cette Formation à la Neutralité.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).